

## Ostéopathes de France et Koehl Assurances : un partenariat privilégié pour vos solutions d'assurances

Fort de son expérience de plus de 40 ans, le Cabinet Koehl Assurances, ayant à cœur la relation avec ses clients, qu'il veut privilégiée, personnalisée et durable, est partenaire des Ostéopathes de France. Ensemble, nous avons œuvré sur **un contrat d'assurance** qui a bénéficié d'améliorations constantes.

Le contrat Responsabilité Civile Professionnelle et Protection Juridique est un contrat dit « contrat groupe », qui permet de bénéficier d'un poids certain auprès de la compagnie d'assurance AXA.

En effet, il est possible de vous faire bénéficier d'une couverture plus développée en **Protection Juridique** tant du point de vue du montant de garantie (31 292€) que pour ce qui concerne les domaines garantis (*cf. conditions générales du contrat groupe*). Ces améliorations ont pour effet de vous faire accéder, en cas de sinistre, à un soutien juridique de qualité, via l'expertise de Maître Jakubowicz, avocat suivant les affaires des Ostéopathes de France depuis de nombreuses années.

La garantie **Responsabilité Civile** a aussi bénéficié d'améliorations comme la couverture de l'ostéopathie animalière, de votre activité secondaire (Sage-femme, Infirmière, Masseur-Kinésithérapeute, Orthoptiste, Orthophoniste, Opticien-Lunetier, Pédicure-Podologue) mais encore du traitement des sportifs de haut niveau. Enfin vous pouvez aussi, via l'option monde entier, pratiquer votre métier en dehors de l'Union Européenne.

Nouveauté cette année, votre adhésion à ce contrat d'assurance vous fait bénéficier de la garantie **E-Réputation**, dans la limite de 5 000 € par litige et par année d'assurance. Il s'agit de la défense de votre image véhiculée et/ou subit sur Internet et autres supports numériques.

La tarification proposée s'étend de 70 € à 272 € en fonction des options et de la date de votre adhésion (hors contribution obligatoire au fonds de garantie). Cette offre est soumise à votre adhésion au syndicat des Ostéopathes de France.

Par ailleurs, nous avons aussi de nombreux produits spécifiques dédiés aux Ostéopathes de France couvrant notamment la santé, la prévoyance, la multirisque professionnelle (couverture des locaux), la retraite... N'hésitez pas à prendre attache avec nous pour toutes vos questions complémentaires ; nous souhaitons vous épauler dans la recherche de la meilleure voie pour réaliser vos aspirations.